« 15. Classe, race, genre... Comment les rapports sociaux s'imbriquentils ? »

Séverine Chauvel, Dans 50 questions de sociologie (2020), pages 161 à 167.

Comment analyser l'articulation des processus sociaux qui produisent les catégories de race, classe et genre ? Comment rendre compte de l'imbrication des expériences de dominations multiples, sans privilégier *a priori* la classe sociale, le genre ou la race, autrement dit sans les hiérarchiser, ni simplement les cumuler ? Plusieurs notions ont été forgées depuis les années 1970, qui constituent à la fois des méthodes d'enquête, des catégories d'analyse et/ou des appareils théoriques. En quoi l'analyse de ces imbrications contribuent-elles à celle de la construction des inégalités ? Il s'agit ici d'analyser un rapport social, plus précisément un rapport d'exploitation et non une question d'identité, comme cela peut parfois être compris. Non seulement ces logiques de domination sont plurielles, mais elles se trouvent prises dans des agencements complexes que les sciences sociales cherchent à décrire et à expliquer au mieux à l'aide de différentes notions. L'enjeu pointé par plusieurs chercheurs est alors d'éviter le « risque d'abstraction » (Jaunait & Chauvin, 2012) de sorte que l'approche intersectionnelle nourrisse des analyses fondées empiriquement.

Différentes logiques de domination prises dans des articulations complexes

Les rapports sociaux produisent les groupes et les catégories qui ont pour effet de classer les individus et de les placer dans des positions inégalitaires. Un rapport social peut être défini, si l'on suit Danièle Kergoat (2011, p. 11) comme « une relation antagonique entre deux groupes sociaux, établie autour d'un enjeu ». Cette notion est au cœur des travaux qui adoptent une approche intersectionnelle – dont les approches et théorisations sont hétérogènes et font l'objet de nombreux débats, ce dont il ne s'agit pas de rendre compte en détail ici. Ces travaux s'intéressent à la dynamique des rapports sociaux en tant que processus, en adoptant une perspective relationnelle. De cette façon, une dénaturalisation des catégories est susceptible d'être opérée. Or, dans la mesure où les logiques de domination sont plurielles – on est femme, noire, et cadre ou encore homme, blanc, ouvrier –, il ne s'agit pas simplement de les additionner les unes aux autres mais de comprendre **comment elles s'agencent.** Pour cela, les apports du *black feminism* sont essentiels, apports que l'on désigne parfois par l'expression « épistémologie du point de vue » (Flores Espinola, 2012). Celle-ci désigne la remise en cause d'une capacité privilégiée d'un groupe social à appréhender et analyser l'ordre social. Les féministes africaines-américaines ont ainsi initié au sein des analyses des relations de pouvoir l'introduction du genre sans l'isoler de la race. Dès le départ, la question a ainsi porté sur les « **aveuglements croisés** » (Fassin & Viveros, 2019, p. 516) des mouvements des droits civiques et des mouvements des femmes, en questionnant l'invisibilité des femmes noires qui se situent à l'intersection des combats féministes et de ceux pour les droits civiques aux États-Unis. De la même façon, les débats dans le contexte français à propos des femmes voilées se situent au croisement des luttes contre le sexisme et contre le racisme. Par la suite, la prise en compte du genre pour saisir les rapports de race a produit de nombreuses analyses, comme par exemple celles portant sur les femmes esclaves, dont les processus de domination ne peuvent se résumer à une addition de formes d'exploitation ni se penser indépendamment de la domination des hommes noirs. Le travail de Kimberlé Crenshaw (1991) consiste à montrer que les dispositifs publics de lutte contre les violences faites aux femmes ne sont pas « opérants » pour les femmes noires, car ils ont été construits et pensés en restant indifférents aux questions de race et ne permettent pas de rendre visible l'expérience de femmes marginalisées. Les théories féministes matérialistes, développées notamment par Danièle Kergoat, proposent quant à elles de penser l'articulation des différentes oppressions de classe et de sexe à partir du cas de femmes ouvrières. Cette dernière a forgé les notions de consubstantialité des rapports sociaux (Kergoat, 2009).

Toutes ces approches ont en commun, d'une part, de prendre pour objet l'analyse des rapports sociaux et, d'autre part, de mettre en évidence que si ces derniers se combinent de différentes façons, leur agencement n'est pas arithmétique : les logiques de domination ne viennent pas simplement s'ajouter les unes aux autres de façon homogène (Bilge, 2010). Au fil des usages de ce type d'approches, émerge toutefois le risque d'une limitation à trois types de rapports de pouvoir que sont le genre, la race et la classe « de manière déhistoricisée et finalement essentialisante » (Palomares & Testenoire, 2010).

L'intersectionnalité en pratique : des approches relationnelles et contextuelles

Comment en pratique saisir et analyser le croisement entre les rapports de pouvoir ? **Isabelle Clair (2013) pointe le fait que l'approche par le cumul de « handicaps » est largement diffusée**, comme par exemple pour genre et sexualité, ce dont l'expression « femmes-lesbiennes », qui juxtapose deux caractéristiques sociales, l'une liée au genre, l'autre à la sexualité, témoigne : « L'intérêt de la distinction en même temps que de l'articulation entre genre et sexualité consiste à montrer comment se nouent, dans la vie des gens, les effets dus à la sexualité (expérience sexuelle, institution hétérosexuelle et identité sexuelle) et les effets dus au sexe (groupe social des hommes vs groupe social des femmes). Et notamment à étudier les lesbiennes en tant qu'elles appartiennent au groupe social des femmes et en tant qu'elles dévient de la norme sexuelle » (Clair, 2013, p. 100-111).

Un des apports majeurs des approches empiriques intersectionnelles consiste à questionner l'homogénéité interne de certains groupes. Le travail de Christelle Avril (2014) met ainsi en évidence des styles de féminité différents en milieu populaire, selon l'origine sociale et la race, au sein d'un même groupe professionnel des aides à domicile. Le premier, qui correspond aux femmes en situation de déclassement originaires des classes populaires stables, blanches, s'investit davantage dans les tâches d'entretien que dans les soins aux personnes. Le second, en situation de plus grande précarité sociale, dont l'origine réelle ou supposée est altérisée, se dit fier de son travail et s'investit dans des cas parmi les plus difficiles. La répartition de certaines tâches domestiques, plus ou moins valorisantes, constitue ainsi le lieu de l'imbrication des différents rapports de domination.

[...] Ceci dit, les rapports de domination imbriqués ne se réduisent pas à ceux de race, classe, genre ou sexualités. L'articulation de ces rapports permet, selon les objets considérés, de comprendre la production et la reproduction des inégalités en prenant en compte d'autres types de rapports comme la nationalité. Amélie Le Renard (2017) propose à partir d'une enquête menée à Dubaï que la **nationalité** soit prise en compte dans l'analyse des rapports de genre, de classe et de race. Le statut d'Occidental repose non seulement sur des avantages structurels de salaire et de carrière professionnelle, mais aussi sur une position morale privilégiée quant à l'égalité des droits dans le monde du travail et la sphère domestique. Comme l'illustrent ces différents travaux et le défend Sarah Mazouz, la **méthode ethnographique** semble la mieux à même de mettre au jour les dynamiques d'imbrications des différents rapports de pouvoir, par la prise en compte des configurations des interactions et des structures de domination. « Si les propriétés de classe, de genre et de race fonctionnent toujours ensemble, **leur imbrication ne prend pas toujours la même forme selon le contexte** et l'analyse de la dichotomie dominant-dominé peut être redéfinie à l'aune de ces configurations particulières, ce qui ne signifie pas du reste une requalification de l'expérience minoritaire de certains groupes mais bien plutôt une prise en compte des marges de manœuvre que certaines situations laissent aux individus. » (Mazouz, 2015, p. 88).

Tant les théorisations autour de l'intersectionnalité que les travaux qui la mobilisent de façon plus ou moins explicite offrent ainsi des perspectives pour analyser des expériences minoritaires placées au croisement de

plusieurs rapports sociaux de pouvoir. Si les études sont plus nombreuses autour de positions minoritaires ou dominées, certains travaux portent un regard désormais armé par l'intersectionnalité sur des positions dominantes.